





Le projet de réouverture paysagère

- Développement des boisement au cours du siècle dernier
 - enfermement des villages
 - fermeture de la vue sur les paysages
- ❖ Volonté du conseil municipal de retrouver la vue sur les paysages, pour ne pas perdre cette part du patrimoine local
 - Enjeu paysager
 - Intérêt général
 - Démarche collective
- Stratégie pour les travaux et l'entretien élaborée pour qu'elle ne coûte rien aux propriétaires



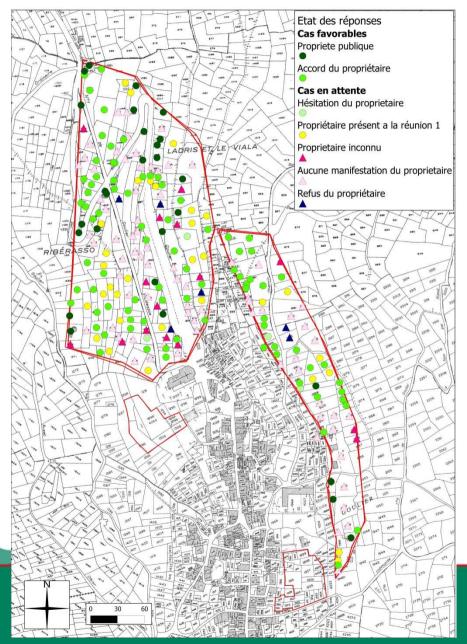
Etat d'avancement du projet

Réponses des propriétaires privés

Total	109
Accord (retour courrier)	40
Hésitation (retour courrier)	2
Refus (retour courrier)	2
Propriétaires inconnus	12
Attente réponse	54



Etat d'avancement du projet



	Parcelles	Surface (m²)
Total	248	5,4 ha
Cas favorables	113	2,1 ha = 39 %
Propriété Publique	27	4431 = 8%
Accord du propriétaire	86	16427 m² = 30%
Cas en attente	135	3,3 ha = 61 %
Présents à la réunion 1	32	7313 = 13%
Inconnu	16	3600 = 6,6 %
Pas de réponse	77	20111 = 37 %
Hésitation	4	909 = 1,6 %
Refus	6	1132 = 2 %



Les travaux à Goulier: Proposition technique et financière

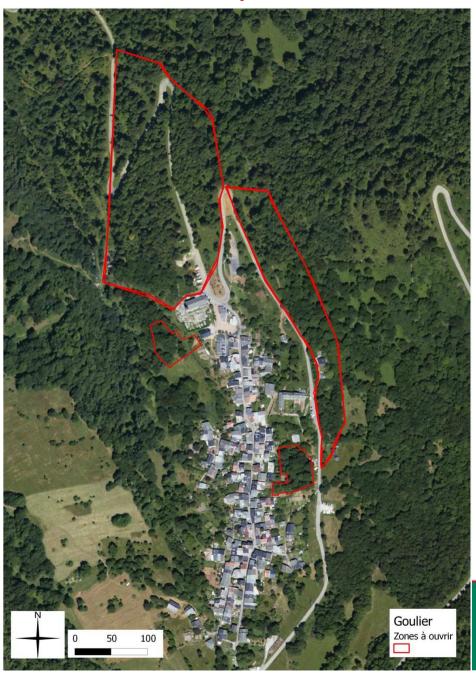


Contraintes

- Surface importante
- Pente
- Accès
- Respecter les terrasses et le sol
- Nombreuses clôtures
- Risque autour des fils électriques et téléphoniques
- => nécessite une habilitation pour travailler sous les lignes
- Laisser la parcelle propre pour permettre l'entretien
- => extraire les branches en plus des grumes
- => Le travail est de grande ampleur, difficile pour une personne seule



Proposition technique et financière



- Visite avec un exploitant forestier le 12/07
 - Valorisation essentiellement en bois bûche.
 - Conditions d'exploitation difficiles
 - Certains secteurs ne pourront pas être exploités (accès)
 - ⇒ Exploitation mécanisée possible
 - ⇒ Tout le bois est nécessaire pour financer les travaux
 - ⇒ Aucun excédent (bois ou financier) ne pourra a priori être dégagé



Coûts d'exploitation

Elargir le chemin existant pour que les machines puissent passer.	Si possible, travaux pris en charge par la commune
 Abattage et façonnage (= ébrancher les troncs, les couper en 1 mètre) Le coût augmente quand les conditions d'exploitation sont difficiles (pente) Un bûcheron fait 6 à 10 stères par jour 	20 à 35 € par stère
 Débardage (= amener les troncs en bord de route) Les frais augmentent quand les conditions d'exploitation sont difficiles (accès, distances) 	6 à 12 € par stère
Transport (livraison au client final)	8 à 15 € par stère
TOTAL	34 à 62 € par stère

A cela s'ajoutent les frais de nettoyage des parcelles!



Solution 1 : Solliciter un exploitant forestier

- Caractéristiques du travail mécanique (abattage, façonnage et débardage)
 - La parcelle est complètement nettoyée
 - Aucun travail physique n'est demandé au propriétaire
 - Pas d'excédent financier en retour au propriétaire
 - Travaux réalisés à l'automne
 - Intervention en une fois, sur l'ensemble de la surface



Solution 2 : Travaux réalisés par les propriétaires

Avantage:

Les propriétaires peuvent récupérer leur bois de chauffage

Contraintes:

- Travail difficile, dangereux, long et pénible physiquement
- Tous les propriétaires doivent faire les travaux car un exploitant forestier ne pourra intervenir sur de petites surfaces ou des surfaces mitées



Perspectives pour l'entretien des parcelles

- ➤ Combiner pâturage + moyens humains,
 - Pâturages : AFP Goulier
 - Moyens humains : chantier de réinsertion et/ou entrepreneur local et/ou chantier bénévole des habitants (coupe de rejets)



Bilan : Les besoins pour concrétiser le projet

- Avoir toutes les réponses favorables pour pouvoir effectuer les travaux.
- > Travaux effectués par une exploitant forestier à coût zéro pour le propriétaire mais a priori sans retombée économique.
- ➤ Nécessité de passer un contrat en bonne et due forme pour l'exploitation : entre le propriétaire (ou un représentant des propriétaires) et l'exploitant.

